



94-09-12: Statement of Guinea, H.E. Mme. Makale Camara

ISO: GIN

The electronic preparation of this document has been done by the Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population Division in collaboration with the United Nations Development Programme

AS WRITTEN

Republique de Guinee

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

Le Caire, 5 - 13 septembre 1994

ALLOCUTION DE MADAME MAKALE CAMARA

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DES FORETS DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE

ALLOCUTION DE MADAME MAKALE CAMARA

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DES FORETS

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de mon Gouvernement, de remercier le gouvernement et le peuple égyptien pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité toute africaine dont ma délégation et moi-même avons fait l'objet depuis notre arrivée dans cette belle cité qu'est le Caire. Que le Secrétariat de la Conférence trouve aussi l'expression de notre profonde gratitude pour la qualité des préparatifs et des documents soumis à notre appréciation.

Je voudrais joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour féliciter S.E. Monsieur Hosni MOUBARAK, Président de la République Arabe d'Égypte pour sa brillante élection comme Président de cette conférence. Il ne fait aucun doute que, sous sa clairvoyante direction, nos travaux seront couronnés de succès.

Le thème qui nous réunit aujourd'hui au Caire est la traduction d'un large consensus international sur la nécessité de concilier désormais les questions de démographie et de développement. Le projet de Programme d'Action soumis à notre conférence est un document qui orientera la politique internationale sur ce qui sera fait pendant les vingt prochaines années, pour relever les défis que nous posent la population et le développement dans leurs interactions.

Il mérite donc un examen approfondi. C'est pourquoi, vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, de faire ici quelques observations en relation avec la situation dans mon pays.

- Avec environ 7 millions d'habitants et une croissance demographique de 2,8 %, la population guineenne double tous les 27 ans;
- L'indice synthétique de fécondité (ISF) se situe à 5,7 enfants et plus de 70 % des naissances ont lieu à domicile; le taux d'utilisation des contraceptifs n'est encore que de 3 %;
- Le taux de mortalité infantile est de 136 ‰. Seulement un enfant sur 6, à l'âge de 1 à 2 ans, reçoit toutes les vaccinations et 1 enfant sur 4 décède avant l'âge de 5 ans.
- 79 % des femmes sont encore analphabètes. Ces quelques indicateurs sociaux sont la preuve éloquente du fait que malgré tous les efforts entrepris depuis la première Conférence Internationale sur la Population et le Développement en 1974 à Bucarest en Roumanie, les problèmes de population demeurent des préoccupations constantes dans mon pays, notamment au regard de la croissance économique.

C'est pourquoi les pouvoirs publics, les ONG et les diverses associations à la base mettent en œuvre des politiques et programmes afin d'inverser cette situation et préserver, pour les générations futures, un avenir meilleur.

Ainsi, en matière de maîtrise de la fécondité, les moyens d'action portent sur l'éducation, en particulier l'instruction des filles, l'alphabétisation fonctionnelle des femmes et la planification familiale.

L'intégration de la planification familiale dans 100 centres de santé sur un total de 291 est un volet du programme de soins de santé primaire qui permet d'offrir aux femmes des informations et services adéquats.

En outre, l'Association Guineenne pour le Bien-etre Familial (AGBF) developpe depuis 1984, en accord avec le gouvernement, des activites de planification familiale.

Le projet de code de la famille, introduit aupres du gouvernement pour adoption, stipule que "La femme guineenne peut, selon son souhait, au regard de sa situation personnelle et familiale, decider librement et de facon responsable, de sa procreation (cf. article 336).

Mon gouvernement est conscient que les adolescents constituent un groupe vulnérable, qu'il s'agisse des grossesses non desirees ou des maladies sexuellement transmissibles.

De l'avis de ma delegation, l'accent devrait etre mis sur l'information, l'education et la communication a travers les medias et les structures sanitaires, scolaires, religieuses et les diverses associations a la base.

En Guinee, l'avortement est interdit par la loi; il n'est pratique qu'a titre purement medical lorsque la vie de la mere est en danger.

Mesdames et Messieurs,

Ma Delegation se rejouit que le role et l'importance de la famille aient ete clairement reconnus dans le projet de Programme d'Action ainsi que l'egalite entre les sexes et la promotion de la femme.

De l'avis de ma delegation, la promotion feminine est une fin en soi. Elle passe par une meilleure sante, une meilleure education, une plus forte participation de la femme a l'activite professionnelle.

Tout en reconnaissant l'influence des fluctuations socio-economiques sur les familles, nous restons cependant attaches au modele de la famille traditionnelle telle que percue dans notre societe.

Quant aux principes generaux, telles que la necessite de concilier "changements demographiques" et "developpement durable", la souverainete reconnue a chaque etat d'elaborer les politiques de population en fonction de ses priorites nationales et de ses specificites culturelles et religieuses, nous faisons nos recommandations du Programme d'Action.

Ces recommandations sont du reste deja prises en compte dans les plans d'action elabores par mon Gouvernement et seront prochainement presentees aux bailleurs de fonds, a l'occasion d'une table ronde qui aura pour theme "Programme d'action guineen en matiere de Population". Ce programme se trouve aussi etre la traduction nationale de la Declaration de Dakar/Ngor dans laquelle les gouvernements africains reconnaissent la relation entre la population et le developpement durable et les consequences d'une croissance demographique non maitrisee sur les plans economique, social et environnemental.

Pour la premiere fois, dans un document de ce genre, des objectifs quantitatifs sont fixes. Il est donc souhaitable, qu'en plus de nos ressources internes, la Guinee et les autres pays africains continuent de beneficier de l'aide de la Communaute internationale dans les domaines de la population et de developpement socio-economique, sans greffer cette aide a de trop nombreuses conditionnalites.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec cet espoir que je termine mon allocution en vous remerciant pour votre bien aimable attention.

Le Caire, 5 - 13 septembre 1994

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>